

APPEL A COMMUNICATIONS

Limite réponse appel à communication 15 mars 2014

En partenariat avec le Centre Georg Simmel (EHESS), le LISE (CNAM)
le GIRSEF & le CIRFASE (U. de Louvain) et la revue *Négociations*

Journée d'études du GT48 ARTS de l'AFS

**Négocier l'articulation
des temps sociaux**

**2 et 3 octobre 2014
à l'EHESS et au Cnam (sous réserve)**

Comité d'organisation

Jean-Yves Boulin, Bernard Fusulier, Marie-Thérèse Letablier, Julie Landour, Chantal Nicole-Drancourt, Bénédicte Zimmermann, avec la collaboration de Asmae Farah et Valéria Insarauto.

Ces journées s'organisent dans le cadre de la journée annuelle de rencontre du réseau *Articulation vie professionnelle /vie familiale et Recomposition des Temps Sociaux* (ARTS) de l'AFS. Le réseau ARTS s'attèle à penser les voies de progression possibles vers un rééquilibrage des engagements d'activité tout au long de la vie qui soient plus justes, plus soutenables et non genrés. Au croisement de différents champs sociologiques (travail, genre, famille, action publique, temps sociaux...), les niveaux d'analyse des travaux au sein du réseau sont divers et privilégient soit une « entrée macro-sociologique » (qui interroge les effets des grandes transformations sociales, économiques et culturelles sur l'organisation des temps sociaux et des temps de vie) soit une « entrée institutionnelle » (celle des réponses apportées en termes de politiques publiques nationales, comparatives et/ou internationales), soit une « entrée pratiques sociales » à travers l'observation des acteurs collectifs ou individuels (les entreprises et les milieux professionnels, les individus, leurs parcours et les arrangements intra-familiaux). La journée annuelle du réseau Arts 2014 aura pour thème : *Négocier l'articulation des temps sociaux*.

Argumentaire

Les espaces d'arbitrages des engagements d'activité tout au long de la vie sont nombreux (institutionnels, professionnels, familiaux, etc.) et font l'objet de négociations permanentes dans les parcours de vie. Ce qui se passe dans ces espaces appartient-il au registre de l'adaptation ou à celui de la réorganisation de l'ordre social (*ordre social* en général, *ordre de temporalités*, *ordre de genre* en particulier) ? Telle est la question transversale proposée aux interventions et débats de ces journées *Négocier l'articulation des temps sociaux*.

Si nous comprenons relativement bien les coordonnées structurelles, culturelles, institutionnelles (voire organisationnelles et expérientielles) des enjeux sous-jacents à la problématique de l'articulation des temps sociaux, en revanche nous n'avons pas encore une connaissance rigoureuse de la façon dont les acteurs.trices échangent et négocient autour de ces enjeux, ni même du contenu effectif de ces négociations si elles ont effectivement lieu. Nous sommes pourtant entrés dans « l'ère de la négociation » (William Zartman), ce qui légitime l'idée que la négociation devient aujourd'hui un paradigme de plus en plus pertinent pour saisir (et impulser) la dynamique sociale. Surtout, si à la manière d'Anselm Strauss, nous ne la réduisons pas à un simple jeu entre acteurs.trices mais que nous élargissons explicitement l'analyse aux contextes et paramètres structurels (régimes de genre, de temps, de care, de travail...) qui définissent les conditions de possibilité et les cadres de la négociation ainsi qu'aux contenus mêmes de celle-ci. Dès lors, si nous nous inscrivons dans cette perspective de connaissance, il apparaît nécessaire de chercher à savoir comment, par qui, au nom de quoi, dans quel espace-temps une politique temporelle ou de conciliation travail/famille est mise à l'agenda d'une organisation (entreprise, collectivité locale etc.). Il s'agira alors d'identifier qui se retrouve autour de la table de négociation, de décrypter quels sont les intérêts, les arguments, les enjeux traités ainsi que les moyens de pression utilisés pour convaincre autrui et faire passer ses intérêts. Ou encore de comprendre quels sont les rapports de confiance-méfiance qui se mettent en place dans des configurations apparemment neutres mais fondées sur des rapports sociaux inégalitaires. Autrement dit, savoir ce qui permet (ou fait obstacle à) « la négociation » (sous forme de discussions, de conflits, ou de jeux de rapports de force) et ses *outcomes* (loi, convention collective, dispositif ou autres contreparties concédées) est certainement de première importance dans l'analyse des mécanismes du changement social.

Ce type d'approche a montré sa pertinence dans l'analyse des politiques publiques ainsi que dans celle des relations diplomatiques, commerciales ou industrielles. Mais qu'en est-il des acquis issus des travaux portant sur des domaines moins classiques dans l'étude de la négociation ? Nous pensons qu'il est important de faire le point sur ces acquis. Et ce,

- tant au regard des négociations dans les espaces privés, voire intimes (par exemple, comment et en quels termes se déroule une « négociation ordinaire » autour de la répartition des tâches domestiques, des loisirs, des engagements/désengagements professionnels ou de la prise d'un congé parental ? quel est « l'ordre négocié » qui en découle ?)
- que du point de vue des négociations au sein des collectifs de travail (comment se négocient, formellement ou informellement, les urgences familiales, les horaires ou les congés au sein d'un milieu professionnel ? quels sont les compromis acceptables ? qu'est-ce qui se négocie ou ne se négocie pas ? quels en sont les impacts sur le travail réel ?).

Notre objectif est donc de repérer aussi finement que possible les contextes et les trames des négociations, formelles et informelles, autour de l'enjeu de l'articulation des temps sociaux à différents niveaux de l'agir social.

Axes de questionnement

Attestant du caractère transversal et pluridisciplinaire de la question de l'articulation des temps sociaux et afin d'organiser la journée d'étude, nous proposons de distinguer différents niveaux et espace sociaux de négociation : l'action publique, les milieux professionnels, l'Action collective et les familles. A titre purement indicatif :

- *dans la famille* : comment l'articulation des temps sociaux se négocie-t-elle ? Comment ces négociations sont éventuellement actualisées par des séparations et des nouvelles compositions familiales ? ...

- *dans les organisations* : existent-ils des espaces-temps pour négocier l'articulation temps professionnel / temps privé / temps familial ? Qui sont les acteurs.trices de ces négociations ? Quels arguments sont mobilisés au sein des organisations pour rendre ces questions légitimes ? De nombreuses questions peuvent être posées autour de la négociation de la flexibilité du temps de travail, du travail à distance, de la porosité entre la sphère professionnelle et la sphère privée via les technologies de l'information et de la communication ? ...

- *dans l'élaboration et l'application des politiques publiques* : qui sont les porteur.se.s des politiques publiques en faveur de l'articulation des temps sociaux ? Qui cherche à négocier quoi ? En sollicitant quels arguments ? Selon quels processus et avec quels acteurs.trices ? Mais aussi, au niveau des individus, comment font-ils/elles de leurs droits un enjeu de négociation avec leur entourage ou leur employeur ? ...

Vos propositions

Nous attendons donc vos propositions. Les interventions sélectionnées seront inscrites dans des ateliers qui alterneront avec des conférences pendant les deux journées consacrées à notre réflexion collective.

Nous vous demandons de nous envoyer **pour le 15 mars 2013** un titre et un bref argumentaire (max. 1 page) qui spécifie votre apport à ce thème : Négocier l'articulation des temps sociaux.

Les propositions doivent être envoyées par courrier électronique simultanément à :

Julie Landour : julielandour@msn.com

Chantal Nicole-Drancourt : drancourtchantal@hotmail.com

Une réponse vous sera communiquée au cours du mois de juin en même temps que les consignes de rédaction et de présentation.

Signalons enfin que suite à ces journées, le projet de publier en 2015 un numéro spécial de la revue *Négociations* sur ce thème est aujourd'hui acté (<http://www.revue-negociations.eu>)